

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

UNIVERSITÉ PELEFORO GON COULIBALY
DE KORHOGO



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

N° *AC* /MESRS/UPGC/DRH

Korhogo, le 04 OCT 2023

NOTE DE SERVICE

**A L'ATTENTION DE TOUS LES AGENTS CONTRACTUELS ET
PRESTATAIRES DE L'UNIVERSITE PELEFORO GON COULIBALY
(UPGC).**

Le Directeur des Ressources Humaines vient par la présente informer les Agents Contractuels et les Agents Prestataires des Sociétés AZING IVOIR et ANEHCI-LMO de l'UPGC de passer désormais émarger du 05 au 10 du mois en cours, les listes attestant de leur présence effective au poste de travail au Secrétariat de la DRH, avant tout paiement du salaire.

Cette procédure d'émargement prend effet à compter du jeudi 05 octobre 2023.


Henri Gnaïhi
Administrateur Principal Civil